

Règlement (mise à jour du 30 mai 2026)

• **Règlement général du 75^{ème} Romsée-Stavelot-Romsée**

1. Organisation

L'épreuve dénommée « 75^{ème} Romsée Stavelot Romsée » est organisée par le Royal Romsée Cycliste sous les règlements de l'UCI et de la Belgian Cycling.

Elle se déroule le **dimanche 21 juin 2026**.

2. Type d'épreuve

L'épreuve est réservée aux athlètes de la catégorie Elites-Espoirs sur invitation exclusive des équipes. Elle est inscrite au calendrier national Belgian Cycling en classe 1.12 IC 1.

3. Participation

25 équipes maximum chacune composée de minimum 5 et de maximum 7 coureurs, soit 175 coureurs maximum.

4. Permanence

- Toutes les formalités de départ se feront sur le site du Wèrister, rue Churchill 26 à 4624 Romsée ;
- La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes se font à la permanence de **10h15 à 11h15** ;
- La réunion des Directeurs Sportifs aura lieu au bâtiment administratif de Wèrister au premier étage, rue Churchill n°26 4624 Romsée à **11h30** ;
- Le briefing « sécurité » se tiendra à l'issue de la réunion ;
- La signature de la feuille de départ débutera à **12h** et se terminera à **13h00** ;
- La permanence d'arrivée se tiendra au même endroit ;
- Le Directeur de Course sera le nommé LEBOUTTE Sébastien, rue de Magnée 83A à 4620 Fléron – GSM :0494/66 84 96 ;
- Le Coordinateur sécurité sera le nommé FRANCOIS Christophe, rue Roosevelt n°75 à 4624 Romsée – GSM : 0475/63 83 23.

5. Radio-tour

Les informations courses sont émises sur la fréquence 160,10625 canal 2.

6. Voitures techniques

- Chaque équipe a le droit de mettre un véhicule d'assistance dans la course. L'ordre des voitures sera établi par tirage au sort au cours du briefing ;
- A l'arrivée, les voitures des Directeurs sportifs et autres suiveurs sont tenues d'emprunter les déviations mises en place par l'organisateur (les véhicules exemptés de cette déviation sont les véhicules des membres du jury des commissaires, les voitures neutres, les voitures du médecin et de sécurité);
- Le service d'assistance technique neutre est assuré par **MG-MERIDA** (1 moto et 2 voitures).

-

7. Assistance médicale

Un médecin et un service d'ambulances suivront l'épreuve de bout en bout.

8. Ravitaillement

Des zones de ravitaillement sont prévues aux endroits fixés dans le livre technique.

Les ravitaillements seront autorisés à partir des voitures techniques après 30 km et jusqu'à 20 km avant l'arrivée.

9. Déchets

Une zone déchets est prévue à l'entame et à la fin de chaque zone de ravitaillement (Voir l'itinéraire).

Nous demandons de respecter l'environnement en signalant à vos coureurs d'éviter de lancer des emballages et des bidons dans la nature et nous demandons à l'encadrement technique des équipes de maintenir la zone de ravitaillement et autres propres.

10. Délais

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement général. Le délai peut être augmenté en

cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des Commissaires en consultation avec l'Organisateur.

Les délais d'élimination en course sont fixés à **trois minutes de retard** par rapport au peloton principal. Il est rappelé aux coureurs, et plus spécialement aux coureurs attardés, que le code de la route doit être respecté.

11. Classements

- Classement individuel de l'épreuve ;
- Le Classement de la Montagne (GPM) retiendra les quatre premiers coureurs lors du franchissement du sommet des côtes. Points attribués au sommet de chaque côte (signalé par un drapeau blanc) : 5, 3, 2 et 1 points. En cas d'ex-æquo, les coureurs seront départagés par le classement à l'arrivée de l'épreuve. Le Classement de la Montagne (GPM) sera jugé par l'Organisateur qui remettra ces classements au Jury des Commissaires ;
- Le classement interclubs est établi sur base de l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe. En cas d'égalité, les équipes sont départagées par l'addition des places obtenues par leurs 3 meilleurs coureurs. En cas de nouvelle égalité, les équipes seront départagées par la place de leur meilleur coureur ;
- Pour figurer dans les différents classements et recevoir les primes, les lauréats devront terminer l'épreuve dans les délais et se présenter à la cérémonie protocolaire.

-

12. Prix

Les prix seront payés par la Belgian Cycling par virement bancaire.

Prix individuels : 25 prix – 1.500€

260	200	150	125	100
75	60	50	40	40
30	30	30	30	30
30	30	30	30	30
20	20	20	20	20

Prix interclub : 10 prix – 500€

120	90	75	60	50
30	30	15	15	15

Prix GPM : 4 prix – 250€

120	60	40	30
-----	----	----	----

13. **Antidopage**

- Le règlement antidopage de l'UCI, de la Belgian Cycling et de la Communauté Française s'applique conformément aux dispositions de la loi Belge ;
- Le contrôle antidopage aura lieu sur le site du Wèrister, rue Churchill 26 à 4624 Romsée.

14. **Protocole**

Les trois premiers coureurs classés à l'arrivée, ainsi que le vainqueur du classement de la Montagne sont tenus de se présenter à la cérémonie protocolaire qui se tiendra au plus tard 10 minutes après l'épreuve à hauteur de la ligne d'arrivée.

15. **Environnement**

Des poubelles seront placées dans la zone de départ et dans la zone d'arrivée.

Nous demandons de respecter l'environnement en signalant à vos coureurs d'éviter de lancer des emballages et des bidons dans la nature et nous demandons à l'encadrement technique des équipes de maintenir la zone de ravitaillement propre.

16. **Pénalités**

Le barème de pénalités de la Belgian Cycling est le seul applicable. Tous les cas non prévus au présent règlement seront tranchés par le Collège des Commissaires conformément aux dispositions en usage à l'UCI ou à la Belgian Cycling.

- **Règlement du Grand Prix de la Montagne (G.P.M.)**
- Aux sommets des côtes signalées par l'indication « G.P.M. » et un drapeau blanc seront attribués aux 4 (quatre) premiers coureurs :
 - o 5 points au premier
 - o 3 points au deuxième
 - o 2 points au troisième
 - o 1 point au quatrième
- En cas d'ex æquo, les coureurs seront départagés par le classement à l'arrivée de l'épreuve ;
- Pour prétendre au classement final du G.P.M., le coureur doit terminer la course pour laquelle il est engagé ;

- Prix : voir section I paragraphe 12 en page 4.

Liste des GPM

Ref	Km	Localisation	Altitude
1	35,5	Côte de Bru	464m
2	51,0	Côte de la Vilette	404m
3	68,1	Côte de Wanne	496m
4	78,2	Côté de la Haute Levée	500m
5	86,2	Côte du Rosier	564m
6	108,0	Côte de Bru	464m
7	143,9	Côte de Cornémont	295m

La côte de Vaux n'est pas répertoriée dans ce classement du fait qu'elle se situe à moins d'1 kilomètre de l'arrivée, il s'agit toutefois d'une longue côte non-négligeable puisque 9% de dénivelé.

75 em Romsée - Stavelot - Romsée 2026

				Horaire	Horaire
Commune	Parcours	Km	DIR	38	42
FLERON	Départ officieux : Site Wérister, Rue Churchill 26	0,0		13h30	
	Carrefour "Rue Churchill, Rue de Bouny" Direction Vaux sous chèvremont	0,6		13h31	13h31
CHAUDFONTAINE	 !!! Attention Rond Point !!! Passage à droite 	3,1		13h35	13h34
	 !!! Attention Rond Point !!!! Passage à Gauche 	3,5		13h36	13h35
	 Traversé du pont de la vesdre 	3,7		13h36	13h35
	A Gauche vers N61 direction Trooz 	4		13h36	13h36
	 Attention présence chicane  	5,5		13h39	13h38
	Chaudfontaine - Territoire - N61	6		13h39	13h39
	Bas de la côte du Bouny, Tout droit vers Verviers, N61	8,0		13h43	13h41
	Départ Officiel	0,0		13h45	13h45
	 Attention îlot central  	0,2		13h45	13h45
	 Attention berme centrale  	1,7		13h48	13h47
	 !!! Attention Rond Point !!!! Passage à gauche  	2,0		13h48	13h48
	Continuer tout droit vers Verviers, N61	2,2		13h48	13h48
	Après la cave à vins, tourner à droite vers N 673 -le Ry de Mosbeux	2,8		13h49	13h49
	Continuer tout droit vers Gomzé Andoumont, N673	3,0		13h50	13h49
SPRIMONT	A Gomzé, prendre à gauche vers Louveignée N62	5,9		13h54	13h53
W.O. 1er	 W.O. "A droite vers Stinval" 	6,2		13h55	13h54
W.I. 1er	 W.I. "Tout droit vers Louveignée" 	8,2		13h58	13h57
	Au Rond Point prendre tout droite vers Theux, N62 	9,6		14h00	13h59
W.O. 2er	 W.O. "A droite vers Remouchamps N666" 	9,6		14h00	13h59
THEUX	Prendre à droite vers sprimont- N678	10,4		14h01	14h00
	Aux feux, A Gauche en direction de Remouchamps - N 666	11,2		14h03	14h01
W.I. 2er	 W.I. "Tout droit vers Remouchamps N666" 	11,2		14h03	14h01
AYWAILLE	Village Deignée "tout droit vers remouchamps" N666	13,2		14h06	14h04
	 Attention berme centrale et îlot  	16,6		14h11	14h09
	Remouchamps, à gauche en direction de TROIS-PONTS - N633	16,8		14h12	14h09
	Prendre sur la droite en direction de TROIS-PONTS - N633	17		14h12	14h09
	N 633 - Camping olympia "Tout Droit"	18,5		14h14	14h11
	N-633 Nonceveux "Tout Droit"	21,8		14h19	14h16
	N-633 Fond de Quarreux "Tout Droit"	24,6		14h24	14h20
	N 633 "à Droite vers N 616 Lorcé"	28,4		14h30	14h26
	  Attention route dégradée et présence de 2 chicanes  	28,4		14h30	14h26
W.O. 3er	 W.O. "A droite vers Chesssion" 	29,6		14h32	14h27

	Côte de Bru - Pied GPM1	29,7	↑	14h32	14h27
	N 616 "Direction BRU à Gauche"	29,9	←	14h32	14h28
	Sommet du GPM1 : Côte de Bru	35,5	↑	14h41	14h36
	 Attentions plusieurs îlots centraux  	36,5	↑	14h43	14h37
	Prendre à Gauche "rue laveau"	36,8	←	14h43	14h38
	Prendre à Gauche " Rte Aywaille" N30	36,9	←	14h43	14h38
	ZONE DECHETS 1	37,0	↑	14h43	14h38
	ZONE DE RAVITAILLEMENT 1	37,3	↑	14h44	14h38
	Prendre à Gauche " Rte de stavelot" N66	37,5	←	14h44	14h39
W.I. 3er	 W.I. "A Gauche vers Basse Bodeux" 	39,0	←	14h47	14h41
	N66 tout droit vers Neufmoulin	40,0	↑	14h48	14h42
	Carrefour N666/N645 à Droite vers Trou de Bra	42,5	→	14h52	14h46
	Carrefour N645/N651 à Gauche vers Basse Bodeux	48,0	←	15h01	14h54
	Côte de les Villettes - Pied GPM2 N651	48,2	↑	15h01	14h54
	Sommet du GPM2 : Côte de la vilettes - N651	51,0	↑	15h06	14h58
	N651 à droite "rue Avenanterres" 	53,1	→	15h09	15h01
	A Gauche Vers renarmont / Fosse	53,5	←	15h09	15h01
	A Droite Village St Jacques vers Grand Halleux 	58,1	→	15h17	15h08
	 Attention Passage à Niveau "Grand Halleux"	63,0	↑	15h24	15h15
	A gauche vers N68 direction Trois-Pont	63,2	→	15h25	15h15
	A Droite vers Wanne	64,8	←	15h27	15h18
	Côte de WANNE - Pied GPM3	65,0	←	15h28	15h18
	Sommet du GPM3 : Côte de WANNE	68,1	↑	15h33	15h22
	 <<<< DESCENTE DANGEREUSE >>>>  	69,0	↑	15h34	15h24
	Traverser de STAVELOT	74	←	15h42	15h31
STAVELOT	Rond Point sortie de Stavelot, A Gauche	74,5	←	15h43	15h31
	 Attention présence d'îlots centraux 	74,6	↑	15h43	15h32
W.O. 4er	 W.O. "A Gauche Contre sens Haute levée" 	74,7	←	15h43	15h32
	Feu rouge à Droite dir FRANCORCHAMPS - N622 - Pied GPM4	74,7	→	15h43	15h32
	Attention, rétrécissements "Passage à Droite"  	74,8	↑	15h43	15h32
W.I. 4er	 W.O. "tout droit Haute levée" 	75,2	↑	15h44	15h32
	ZONE DECHETS 2	76,0	↑	15h45	15h34
	ZONE DE RAVITAILLEMENT 2	77,5	↑	15h47	15h36
	Sommet du GPM4 : Côte de la HAUTE-LEVEE - N622	78,2	↑	15h48	15h37
	N 622 à gauche vers Neuville-Roannay	78,7	←	15h49	15h37
	 <<<< DESCENTE DANGEREUSE >>>>  	78,8	↑	15h49	15h38
	hameau de neuville, à gauche en direction du Moulin du Ruy 	80,2	←	15h52	15h40
	 Neuville <<<< DESCENTE DANGEREUSE >>>> 	80,5	↑	15h52	15h40

STOUMONT	- Pied GPM5 (Alt 320 m)	82,4	↑	15h55	15h43
	Sommet du GPM5 : Côte du Rosier (Alt 540m)	86,2	↑	16h01	15h48
	Prendre à gauche vers Cour et Borgoumont	86,3	←	16h01	15h48
	⚠ Attention présence chicane ⚠	86,6	↑	16h02	15h49
	⚠ « DESCENTE DANGEREUSE » virage à gauche vers Borgoumont	87	↑	16h02	15h49
	⚠ Route dégradée ⚠	87,5	↑	16h03	15h50
	!!!Chicane!!!	91,1	↑	16h09	15h55
	La Gleize village, prendre à droite la direction de LIEGE - N633	92	→	16h10	15h56
	⚠ Attentions plusieurs îlots centraux à l'entrée de Stoumont	94,4	↑	16h14	16h00
	Targnon, Tout droit en direction de remouchamp - N633	97,8	↑	16h19	16h05
	Carrefour N633/N645 Tout droit vallée de la lienne	98,5	↑	16h21	16h06
	N 633 "à Gauche vers N 616 Lorcé"	101,0	←	16h24	16h09
	⚠ Attention route dégradée et présence de 2 chicanes ⚠	101,2	←	16h25	16h10
W.O. 5er	W.O. "A droite vers Chession"	102,1	←	16h26	16h11
	Côte de Bru - Pied GPM6	102,2	↑	16h26	16h11
	N 616 "Direction BRU à Gauche"	102,3	←	16h27	16h11
	Sommet du GPM6 : Côte de Bru	108,0	↑	16h36	16h19
	⚠ Attentions plusieurs îlots centraux ⚠	108,1	↑	16h36	16h19
	Prendre à Gauche "rue laveau"	109,1	←	16h37	16h21
	Prendre à Gauche " Rte Aywaille" N30	109,2	←	16h37	16h21
	ZONE DECHETS 3	109,3	↑	16h38	16h21
	ZONE DE RAVITAILLEMENT 3	110,0	↑	16h39	16h22
	Prendre à Gauche " Rte de stavelot" N66	110,0	←	16h39	16h22
W.I. 5er	W.I. "A Gauche vers Basse Bodeux"	112,3	←	16h42	16h25
	N66 tout droit vers Neufmoulin	112,3	↑	16h42	16h25
	Carrefour N645/N66 à Gauche vallée de la lienne	114,8	←	16h46	16h29
	Carrefour N633/N645 à Gauche vers remouchamps	124,7	←	17h02	16h43
AYWAILLE	⚠ Attention Ilot ⚠	138,3	↑	17h23	17h03
	Remouchamps, carrefour à droite en direction de Louveignée- N66	138,6	→	17h24	17h03
	ZONE DECHETS 4	139	↑	17h24	17h04
	ZONE DE RAVITAILLEMENT 4	140,5	↑	17h27	17h06
	Prendre à gauche direction Playe -Cornemont -Pied GPM 7	140,8	←	17h27	17h06
	⚠ Attention présence chicane ⚠	141,5	↑	17h28	17h07
SPRIMONT	Sommet du GPM 7 : Côte de Cornemont	143,9	↑	17h32	17h11
	Prendre à droite vers Louveignée -N 678	144	→	17h32	17h11
	⚠ Prendre directement à gauche vers-Louveignée - îlots	144,3	←	17h33	17h11
	⚠ Attention voirie rétrécie tout le long par des potelets	144,4	↑	17h33	17h11
W.O. 6er	W.O. " Tout droit vers Louveignée "	145,3	↑	17h34	17h13

	A gauche Direction Blindéf	145,3	←	17h34	17h13
	Traversée de Blindéf	146,6	↑	17h36	17h14
	A Droite Rue de Sendrogne	147,3	→	17h38	17h15
	A Droite Rue de Stinval	147,5	→	17h38	17h16
W.I. 6er	W.I. " Tout droit vers Trooz "	149,3	↑	17h41	17h18
	A gauche N62 Rue de Liège	149,3	←	17h41	17h18
	Pied de la côte des Forges, à droite en direction de TROOZ - N673	150,6	→	17h43	17h20
TROOZ	Cavavins - à gauche en direction de LIEGE - N61	153,9	←	17h48	17h25
	!!! Attention Rond Point !!! Passage à droite	154	↑	17h48	17h25
	Attention rétrécissement "PONT"	154,1	↑	17h48	17h25
	Passage devant pied Côte de Fôret -N61	155,2	↑	17h50	17h27
	Trooz, aux feux, tout droit en direction de LIEGE - N61	155,4	↑	17h50	17h27
CHAUDFONTAINE	Chaudfontaine - Territoire - N61	159	↑	17h56	17h32
	Attention présence chicane	159,1	↑	17h56	17h32
	A Droite vers N61 direction Vaux	160,1	→	17h58	17h34
	Traversé du pont de la vesdre	161	↑	17h59	17h35
	!!! Attention Rond Point !!!! Passage à Droite	161,1	↑	17h59	17h35
	Tout Droit Vers Romsée	163,0	↑	18h02	17h38
FLERON	Passage de la ligne d'arrivée- Arrivée	164,2	🏁	18h04	17h40